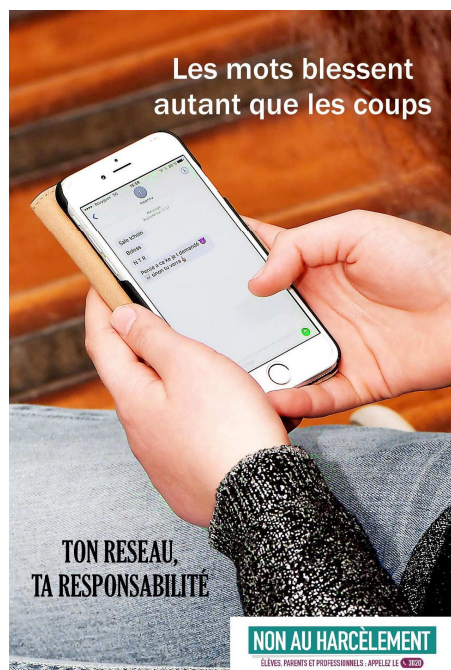


Court-métrage réalisé par les élèves dans le cadre du concours « Non au harcèlement »

Depuis plusieurs années, le collège fait de la lutte contre le harcèlement scolaire une de ses priorités éducatives. Ainsi, après avoir travaillé de manière préventive avec différentes classes sur le harcèlement et ses conséquences, le collège a décidé de participer au concours national « Non au harcèlement » qui se déroule chaque année. A ce titre, l'établissement a été primé les deux dernières années.



Des délégués des élèves volontaires, les « ambassadeurs harcèlement » formés cette année, ainsi que des membres du Conseil de la vie collégienne (CVC) se sont réunis courant du mois de janvier afin d'écrire le scénario et prévoir la mise en scène du film à réaliser. Puis, lors d'une demi-journée, ils ont tourné ce court-métrage endossant les rôles d'acteurs, figurants, preneur de son ou encore metteur en scène. Les élèves se sont ainsi initiés au monde du cinéma !

Ce film, en plus d'avoir été présenté au jury académique dans le cadre du concours - il échouera malheureusement, faute de répondre aux critères, à savoir que les sous-titres étaient obligatoires cette année, doit aussi devenir un support pédagogique et sera présenté et objet de discussions, au moins avec chaque classe de 6ème et 5ème du collège, en lien avec les ambassadeurs contre le harcèlement.

*Prix « Non au harcèlement » 2018 –
catégorie meilleure affiche cycle 4. Collège
Jean Moulin (Sannois).*

Cette superbe production s'inscrit dans le cadre d'un projet interdisciplinaire mené avec l'aide du Conseiller Principal d'éducation (CPE) et de l'Agent Prévention Sécurité (APS).

Nous avons eu la chance, comme l'année dernière, de pouvoir réaliser ce court-métrage avec l'intervention d'une société de réalisation : LA CERISE. Un professionnel a pu apporter son expertise et son matériel. Il a également coordonné l'écriture du scénario et le tournage du film.



Photo issue du tournage du court-métrage, le 27 janvier 2020

Ce projet, fédérateur pour le collège, a suscité beaucoup d'intérêt de la part des élèves participants. Peut-être a-t-il même suscité des vocations !

Ce support permet d'aborder plusieurs thèmes autour du harcèlement et ce qu'il peut représenter (cliquer sur ce lien pour une définition plus large du harcèlement : <https://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/ressources/quest-ce-que-le-harcelement/>). Il permet aussi d'évoquer les réseaux sociaux et le rôle des témoins. Les élèves ont souhaité qu'il soit un moyen de sensibiliser leurs camarades sur le fait que certaines choses qui semblent de prime abord marrantes peuvent représenter un fardeau pour les autres. Si le harcèlement peut représenter un jeu pour certains, il peut devenir un véritable enfer pour d'autres, c'est pour cela qu'il doit stopper. Enfin les élèves ont voulu rappeler que face au harcèlement : le mieux était d'en parler. Dénoncer le harcèlement ne n'est pas balancer !

L'équipe éducative remercie l'ensemble des élèves pour leur implication dans ce projet !

Lien vers le court-métrage qui a remporté le prix national cette année :
<https://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/ressources/campagne-2019-2020/#Je%20d%C3%A9couvre%20la%20version%20longue%20du%20clip>

Retrouvez des articles, des vidéos, affiches et des ressources diverses contre le harcèlement scolaire sur le site national prévu à cet effet :
<https://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/>

Article rédigé par M. BALANDA (APS) et M. HOLLESTELLE (CPE), avec la participation des élèves Lucas DIJOUX, Amine EL HARTI et Adam LAHMAR